

Union Nationale pour la Recherche et l'Information en Orthoptie

Organisme de Formation Continue pour les Orthoptistes

22 rue Richer

75009 Paris

☎ 06 98 92 03 04

fcco.unrio@yahoo.fr

PROGRAMME 2012 DE FORMATION CONTINUE CONVENTIONNELLE

INFORMATION DES ORTHOPTISTES LIBERAUX

Cher collègue,

Dans la continuité des objectifs de ses programmes de Formation Continue, en 2012, l'Union Nationale pour la Recherche et l'Information en Orthoptie (UNRIO) organise un Programme de Formation Continue Conventionnelle des Orthoptistes (FCCO 2012). Ces formations sont indemnisées et subventionnées par les Caisses Nationales d'Assurance Maladie et accessibles aux Orthoptistes libéraux conventionnés.

Une indemnité (90 AMY par jour) pour perte de Ressources est accordée à tout Orthoptiste participant à la totalité de la session et à condition de ne pas exercer ni de se faire remplacer durant la période effective de celle-ci. L'indemnité est versée dans la limite de 5 jours par année civile (+ 2 jours pour participation à un stage dans le cadre du Contrat de Bonne Pratique (CBP)).

Les frais pédagogiques, les frais d'intendance sont subventionnés dans la limite du budget prévisionnel.

La Commission Paritaire Nationale des Orthoptistes (CPNO) réunie en décembre 2011 a agréé 29 des 40 actions de la FCCO 2012 présentées par l'UNRIO:

8 actions :

Diplopies de la personne âgée.

Thème : Conduite à tenir devant la diplopie.

10 actions :

Evaluation de la rééducation orthoptique : échecs, réussites.

Thème : La rééducation orthoptique du déséquilibre binoculaire.

6 actions :

Conséquences visuelles des pathologies dégénératives.

Thème : Conséquences visuelles des pathologies vasculaires et dégénératives.

5 actions :

BO pré-opératoire : étape dans le traitement de l'adulte Xt.

Thème : Bilan orthoptique du strabisme chez l'enfant et l'adulte.

Le nombre de stagiaires est limité à 16 par action.

Vous trouverez les actions de Formation correspondantes classées par date pour chacun des thèmes, dans les tableaux joints.

Les descriptifs des thèmes sont imprimés au dos des tableaux.

Paris, décembre 2011

Recommandations à suivre pour une Inscription à la FCCO 2012

Pour faciliter la préparation des sessions et éviter les manques et imprécisions causes de perte de temps pour chacun, nous vous demandons de remplir précisément le Bulletin d'Inscription joint en respectant les consignes décrites ci-dessous (**ne seront pris en compte que les dossiers d'inscription complets**) :

I Fournir dès l'envoi de votre bulletin d'inscription (voir ci-joint) les informations suivantes :

- Votre *identité professionnelle* : Nom, Prénom, Adresse complète et numéro d'enregistrement professionnel. Joindre au bulletin d'Inscription une feuille maladie annulée, afin de recueillir toutes les informations d'identification professionnelle.

ATTENTION : le numéro professionnel imprimé sur les feuilles de présence est le code ADELI de la feuille de soin fournie à l'inscription. Il doit correspondre à celui de l'activité principale libérale.

➤ Pour les remplaçants, joindre une copie d'attestation de l'URSSAF.

- la *Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)* de votre lieu d'exercice (celle qui vous fournit en Feuilles Maladie pour vos patients et qui vous versera l'indemnité pour perte de Ressources). Indiquez le département et la ville de la CPAM. Cette information est nécessaire pour renseigner le cadre de l'Attestation de participation au stage, justificatif indispensable pour percevoir l'indemnité. Il est souhaitable que le code du département soit le même que les deuxièmes et troisièmes chiffres de votre numéro ADELI.

➤ Pour les remplaçants, la CPAM du domicile.

II Préciser le choix du stage (si vous désirez participer à plusieurs stages dans l'année, faites autant de photocopies du bulletin d'inscription et envoyez un bulletin par stage).

ATTENTION : ne réservez pas plusieurs stages avec des priorités différentes pour un même thème.

Si le stage choisi est complet au moment de l'enregistrement de votre demande, nous prenons contact avec vous pour choisir une place dans un stage qui vous convienne.

Important : vous serez aimable de regrouper toutes vos inscriptions dans un même envoi.

ATTENTION

Cette année, pour faciliter l'inscription d'un plus grand nombre à, au moins un stage dans la limite des 16 places disponibles, la procédure donnant satisfaction est reconduite.

Sur le bulletin d'inscription vous devez **inscrire une priorité décroissante de 1 à 4 et différente pour chaque demande.**

Pour la gestion des inscriptions renseignez précisément la priorité que vous attribuez à cette inscription. L'inscription pour le second choix sera effectuée selon les places restées libres après le 1^{er} choix de toutes les inscriptions reçues. A réception du courrier par l'UNRIO, les enveloppes seront classées par ordre d'expédition (le timbre de la Poste faisant foi), puis, quand l'essentiel du courrier est arrivé (environ 3 semaines après l'envoi de l'information aux orthoptistes) chaque enveloppe est reprise dans l'ordre et le bulletin de priorité 1 donne lieu à inscription jusqu'à épuisement du lot d'enveloppes reçues.

Puis les bulletins de priorité 2 donnent lieu à inscription. Ensuite la priorité 3, puis 4, jusqu'à épuisement du lot d'enveloppes. Les courriers reçus après le commencement de la procédure d'inscription entrent en enregistrement à la suite des courriers déjà reçus, par priorité de bulletin d'inscription, au fur et à mesure de leur arrivée.

Les orthoptistes de la Guadeloupe sont prioritaires pour les inscriptions aux stages sur place. Les autres candidats seront inscrits en liste d'attente, en attendant début juillet où les places libres leurs seront affectées dans l'ordre de première inscription. Une confirmation leur sera alors envoyée.

IV Etablir un chèque de caution de 153 €.

Pour éviter les désagréments des absences au dernier moment, l'UNRIO demande un chèque de caution de 153 €. **Ce chèque sera encaissé pour toute absence au stage (sauf en cas de force majeure). Toute annulation ou justification d'absence doit être formulée par écrit.**

Ce chèque sera restitué, à la fin de la session de Formation, au stagiaire qui aura suivi le stage en entier.

V Etablir un chèque pour frais de dossier de 15 €.

Chaque année, l'UNRIO doit gérer un grand nombre de dossiers, ce qui entraîne des frais de gestion importants. L'UNRIO demande un chèque de 15 € qui sera encaissé à l'envoi de la confirmation de l'inscription au stage.

Conditions d'enregistrement de l'inscription.

Pour que votre inscription soit enregistrée par l'UNRIO, chaque dossier doit être complet, en respectant les consignes ci-dessus. Les demandes incomplètes ou parvenues à l'UNRIO après la date limite seront renvoyées sans inscription.

L'inscription ne pourra avoir lieu que si les conditions d'enregistrement sont respectées, avant la date limite indiquée pour chaque stage.

Programme 2012 de la Formation Continue Conventiionnelle des Orthoptistes

Conduite à tenir devant une diplopie Diplopies de la personne âgée

Numéro	Ville	Dates	Limite		Formateur	Lieu Action
2012/FCCO/01	PARIS	26/03 AU 27/03/2012	16/03/2012	MME	CHARPENTIER	S. N. A. O.
2012/FCCO/02	MONTPELLIER	05/04 AU 06/04/2012	26/03/2012	MME	JAULIN	IBIS MONTPELLIER CENTRE
2012/FCCO/03	CLERMONT-FERRAND	21/05 AU 22/05/2012	11/05/2012	MME	SAGOT-BEAUVAIS	KYRIAD CLERMONT FERRAND
2012/FCCO/05	REIMS	04/06 AU 05/06/2012	25/05/2012	MME	CHARPENTIER	MERCURE REIMS CENTRE
2012/FCCO/06	PARIS	18/06 AU 19/06/2012	08/06/2012	MME	GODEC	S. N. A. O.
2012/FCCO/07	ANGERS	10/09 AU 11/09/2012	31/08/2012	MME	GODEC	IBIS ANGERS CENTRE
2012/FCCO/08	PARIS	18/10 AU 19/10/2012	08/10/2012	MME	SAGOT-BEAUVAIS	S. N. A. O.
2012/FCCO/09	LILLE	22/10 AU 23/10/2012	12/10/2012	MME	BOULY DE LESDAIN	IBIS LILLE CENTRE GARE

PROJET PEDAGOGIQUE :

1) Problématique :

L'augmentation de l'espérance de vie et le maintien de l'activité nécessitent de préserver un potentiel visuel suffisant. Les besoins visuels de la personne âgée sont en constante évolution. Les plaintes visuelles fréquentes dont la diplopie sont à considérer afin de garder une qualité de vie et prévenir la dépendance.

2) Objectifs recherchés :

- ✓ Savoir accueillir le patient âgé avec compréhension.
- ✓ Rappeler les spécificités du vieillissement, et ses conséquences visuelles.
- ✓ Conduire une anamnèse précise et structurée : diplopie ophtalmologique ? Neurologique ?
- ✓ Organiser un bilan ajusté à l'âge et à l'activité, et une rééducation si nécessaire.
- ✓ Transmettre les conclusions à d'autres intervenants si nécessaire.

Le concepteur du projet didactique et pédagogique orthoptique de ce thème est Mme Marie-France CLENET, Directeur scientifique de l'UNRIO et Mme SAGOT-BEAUVAIS

La rééducation du déséquilibre binoculaire

Evaluation de la rééducation orthoptique : échecs, réussites.

Numéro	Ville	Dates	Limite		Formateur	Lieu Action
2012/FCCO/11	PARIS	29/03 AU 30/03/2012	19/03/2012	MME	GODEC	S. N. A. O.
2012/FCCO/12	TOULOUSE	02/04 AU 03/04/2012	23/03/2012	MME	CHARPENTIER	IBIS TOULOUSE PONTS-JUMEAUX
2012/FCCO/14	STRASBOURG	12/04 AU 13/04/2012	02/04/2012	MME	JAULIN	IBIS STRASBOURG PONTS-COUVERTS
2012/FCCO/17	PARIS	04/06 AU 05/06/2012	25/05/2012	MME	SABIANI	S. N. A. O.
2012/FCCO/18	NANCY	11/06 AU 12/06/2012	01/06/2012	MME	BOULY DE	IBIS NANCY SAINTE CATHERINE
2012/FCCO/19	MARSEILLE	06/09 AU 07/09/2012	27/08/2012	MME	BOULY DE	IBIS MARSEILLE ST CHARLES
2012/FCCO/20	NANTES	20/09 AU 21/09/2012	10/09/2012	MME	GODEC	HOTEL MERCURE NANTES GARE SUD
2012/FCCO/21	PARIS	08/10 AU 09/10/2012	28/09/2012	MME	GODEC	S. N. A. O.
2012/FCCO/22	SAINT PAUL LES DAX	18/10 AU 19/10/2012	08/10/2012	MME	SABIANI	KYRIAD ST PAUL DE DAX
2012/FCCO/24	PARIS	10/12 AU 11/12/2012	30/11/2012	MME	SAGOT-BEAUVAIS	S. N. A. O.

PROJET PEDAGOGIQUE :

1) Problématique :

La rééducation orthoptique du déséquilibre binoculaire est une activité courante de l'orthoptiste ce qui risque d'exposer au déficit d'analyse et aux propositions répétitives, automatiques, routinières et fastidieuses. Les critères d'évaluation de la rééducation orthoptique seront définis à partir de la typologie du déséquilibre binoculaire identifié, de l'analyse de la plainte et de l'activité du patient.

2) Objectifs recherchés :

- ✓ Rappeler la typologie du déséquilibre binoculaire.
- ✓ Faire émerger les relations entre la précision de l'emmétropisation, l'organisation sensorimotrice du système visuel et sa mise en jeu lors des activités quotidiennes
- ✓ Repérer et comparer les critères d'évaluation propres à chaque projet.
- ✓ Mener une réflexion partagée sur la conduite de la rééducation orthoptique du déséquilibre binoculaire.

Le concepteur du projet didactique et pédagogique orthoptique de ce thème est Mme Marie-France CLENET, Directeur scientifique de l'UNRIO et Mme SAGOT-BEAUVAIS

Conséquences visuelles des pathologies vasculaires et dégénératives

Conséquences visuelles des pathologies dégénératives chez l'adulte

Numéro	Ville	Dates	Limite		Formateur	Lieu Action
2012/FCCO/25	PARIS	28/06 AU 29/06/2012	18/06/2012	MME	JAULIN	S. N. A. O.
2012/FCCO/27	PARIS	27/09 AU 28/09/2012	17/09/2012	MME	JAULIN	S. N. A. O.
2012/FCCO/28	BREST	18/10 AU 19/10/2012	08/10/2012	MME	JAULIN	IBIS BREST EST-LANDERNEAU
2012/FCCO/29	LYON	25/10 AU 26/10/2012	15/10/2012	MME	VEDEL	IBIS LYON CENTRE PERRACHE
2012/FCCO/30	NICE	12/11 AU 13/11/2012	02/11/2012	MME	BOULY DE	IBIS NICE CENTRE GARE
2012/FCCO/31	LILLE	03/12 AU 04/12/2012	23/11/2012	MME	VEDEL	IBIS LILLE CENTRE GARE

PROJET PEDAGOGIQUE :

1) Problématique :

Considérant les spécificités de chaque pathologie (SEP, Myasthénie, Parkinson), il est important pour l'orthoptiste de bien savoir repérer les signes visuels d'appel et de s'adapter aux particularités de ces patients.

2) Objectifs recherchés :

- ✓ Rappeler la physiopathologie de ces affections.
- ✓ Savoir repérer les signes d'appel chez un patient qui serait adressé pour un autre motif et savoir alerter le prescripteur avec des arguments.
- ✓ Sensibiliser aux fluctuations des signes objectifs, subjectifs et fonctionnels pour s'y adapter.
- ✓ Apprendre à mieux échanger autour des difficultés visuelles de ces patients et de leurs répercussions au quotidien.

Le concepteur du projet didactique et pédagogique orthoptique de ce thème est Mme Marie-France CLENET, Directeur scientifique de l'UNRIO et Mme SAGOT-BEAUVAIS

Bilan pré-opératoire du strabisme chez l'enfant et l'adulte
BO pré-op : étape dans le traitement de l'adulte Xt

Numéro	Ville	Dates	Limite		Formateur	Lieu Action
2012/FCCO/35	TOULOUSE	25/06 AU 26/06/2012	15/06/2012	MME	VEDEL	IBIS TOULOUSE PONTS-JUMEAUX
2012/FCCO/36	NANCY	13/09 AU 14/09/2012	03/09/2012	MME	VEDEL	IBIS NANCY SAINTE CATHERINE
2012/FCCO/37	PARIS	20/09 AU 21/09/2012	10/09/2012	MME	SABIANI	S. N. A. O.
2012/FCCO/38	BORDEAUX	08/10 AU 09/10/2012	28/09/2012	MME	VEDEL	IBIS BORDEAUX MERIADECK
2012/FCCO/39	PARIS	26/11 AU 27/11/2012	16/11/2012	MME	CHARPENTIER	S. N. A. O.

PROJET PEDAGOGIQUE :

1) Problématique :

La fréquence du strabisme divergent augmente avec l'âge. La plainte des patients évoque les répercussions sociales et professionnelles du dommage esthétique. Se pose alors la question d'une éventuelle chirurgie. Le bilan pré-opératoire doit permettre de faire émerger les critères d'inclusion et d'exclusion à la chirurgie immédiate ou différée (séances diagnostiques nécessaires à l'appréciation d'un risque de diplopie ou de récurrence)

2) Objectifs recherchés :

- ✓ Savoir analyser la demande du patient
- ✓ Rappeler les méthodes adaptées de déviométrie
- ✓ Analyser avec précision la situation optomotrice du patient en fonction de sa situation sensorielle en lien avec son histoire et ses activités.
- ✓ Définir les objectifs d'une chirurgie.
- ✓ S'entraîner au partage de données argumentées.

Le concepteur du projet didactique et pédagogique orthoptique de ce thème est Mme Marie-France CLENET, Directeur scientifique de l'UNRIO et Mme SAGOT-BEAUVAIS